

**JUILLET 2013**

**n°46**



# L'ECHO

**ONDES**

**LES CRESPYS**

# Infos Municipales

## **1. DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE POUR SIGNATURE D'UN ACTE AUTHENTIQUE DE SERVITUDE ERDF**

L'Assemblée a décidé d'autoriser le Maire à signer une convention de servitude avec ERDF. Cette convention autorise ERDF à disposer des terrains (parcelles ZC 44 et 53) afin d'installer une ligne électrique souterraine alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.

## **2. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE D'ONDES ET LA SAFER GASCOGNE HAUT LANGUEDOC**

La SAFER s'est dotée d'un nouvel outil de transmission de l'information aux collectivités qui permettra d'être informé en temps réel de tout projet de mouvement foncier et de disposer d'indicateurs annuels de suivi de l'utilisation, de la consommation et du marché des espaces fonciers du territoire.

Le Conseil municipal a accepté la mise en place de ce dispositif en signant la convention de concours technique de surveillance pour un montant de 300.00€ HT la première année et 200.00€ HT les années suivantes.

## **3. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE L'ATESAT**

La convention étant arrivée à échéance au 31.12.2012, les élus ont autorisé le Maire à signer la convention ATESAT avec l'Etat (DDT) ayant pour mission de fournir une assistance technique dans le domaine de l'aménagement et de l'habitat.

## **4. CONVENTION ENTRE LA SPA, L'ENTREPRISE SAM ET LA COMMUNE D'ONDES**

La commune est confrontée de temps en temps à la divagation d'animaux. Pour pallier à ce problème, le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer une première convention en partenariat avec l'entreprise SAM (Service Animaliers Mobiles) afin de capturer les animaux errants sur la commune pour un montant de 80.00€ TTC par capture. Puis une deuxième convention a été conclue avec la SPA de Toulouse afin de recevoir les animaux capturés.

## **5. CONVENTION POUR LE PORTAGE REPAS ENTRE LE CCAS DE GRENADE ET LA COMMUNE D'ONDES**

N'étant pas en mesure d'assurer le service du portage de repas à domicile, la commune d'Ondes a saisi le CCAS de Grenade.

Afin d'établir les modalités de fonctionnement, un projet de convention validé par le Conseil municipal a été établi entre la commune et le CCAS de Grenade.

# Infos Municipales ○○○○○

## **6. CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE ET LA COMMUNE D'ONDES POUR LA MISE A DISPOSITION DU SERVICE URBANISME**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, un service urbanisme a été créé au sein de la communauté. Une convention a été signée fixant les modalités du service commun d'instruction des autorisations du droit du sol.

## **7. DELEGATION DE SIGNATURE AUX AGENTS DU SERVICE INSTRUCTEUR URBANISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, un arrêté a été délivré par le Maire déléguant sa signature aux agents du service urbanisme de la Communauté de Communes Save et Garonne en charge des autorisations de droit des sols de la commune. Cet arrêté concerne les courriers nécessaires dans le cadre de l'instruction des dossiers d'urbanisme de la commune, à l'exclusion des décisions.

## **8. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Plan Local d'Urbanisme ayant été approuvé en date du 19 décembre 2011 suite à l'évolution du Plan d'Occupation des Sols, il y a lieu d'instituer un droit de préemption sur le territoire communal inscrit en zones urbaines (U) et à urbaniser (AU).

## **9. PREEMPTION D'UNE ZONE AP AVEC EMPLACEMENT RESERVE**

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il a été prévu un emplacement réservé sur une partie de la parcelle cadastrée ZC 148 située 25 rue des Marronniers pour y aménager une piste cyclable. Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir cette parcelle et de faire usage de son droit de préemption.

## **10. MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Lors de l'élaboration du PLU, il a été prévu de permettre l'exploitation des gravières au nord-est du territoire communal jusqu'à achèvement de l'exploitation et transformation du site en base intercommunale de loisirs. Toutefois, par erreur, le règlement de la zone NI n'autorise pas l'exploitation. Cette évolution ne remet pas en cause l'équilibre général du PADD et rentre bien dans le cadre de la liste limitative des objets de la modification simplifiée. Aucune observation n'ayant été émise lors de la mise à disposition du projet de modification, l'assemblée a approuvé le projet.

# Infos Municipales

## **11. ECHANGE DE PARCELLE ENTRE LES CONSORTS LABIT ET LA COMMUNE D'ONDES**

Les références cadastrales ont été modifiées suite à la division de parcelles. Les membres de l'assemblée ont décidé de procéder à l'échange de parcelles ZA n°20 et 22 appartenant aux consorts LABIT pour une superficie de 2616m<sup>2</sup> pour une valeur estimée à 2616€ et la parcelle ZA n°26 appartenant à la commune pour une superficie de 5746m<sup>2</sup> pour une valeur de 2616€.

## **12. CLASSEMENT DE LA RUE DE L'EGLISE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

La rue de l'église ne faisant plus partie du domaine public départemental depuis la réalisation de la déviation, l'Assemblée a décidé d'intégrer la rue de l'Eglise dans le domaine public communal.

## **13. REMBOURSEMENT AU SIVU DE LA MOITIE DE L'ETUDE POUR LA DESSERTE D'ONDES**

Les membres du SIVU ONDES GARONNE ont validé en réunion syndicale le devis pour l'étude de la desserte pour un montant de 9800€ HT. Cette étude concernant la commune, les membres du Conseil Municipal ont décidé de rembourser le SIVU à hauteur de 50%.

## **14. ACHAT MATERIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE**

L'assemblée a décidé d'équiper le service technique d'une remorque et d'une lame multifonctions. L'entreprise MOTOCULTURE LANGUEDOCIENNE a été retenue pour un montant de 2940.00€ HT pour la remorque et 4500.00€ HT pour la lame multifonctions.

## **15. TRAVAUX REHABILITATION DES ATELIERS MUNICIPAUX : CHOIX DES ARTISANS**

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de mettre en sécurité les ateliers municipaux et ont validé les devis des entreprises suivantes :

- l'entreprise DELLALEAU pour la plomberie pour un montant de 2277.65€ HT
- l'entreprise Bruno BOURGADE pour l'électricité pour un montant de 5122.00€ HT

## **16. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

Les élus ont validé la création d'un poste d'adjoint technique 1<sup>er</sup> classe sur la base hebdomadaire de 35 heures à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, et ce, afin d'avancer de grade un agent suite à la réussite de l'examen professionnel.

# Infos Municipales ○○○○○

## 17. RENOUELEMENT CONTRAT AIDE PAR L'ETAT AU SERVICE TECHNIQUE

Le Maire a été autorisé à signer la convention de renouvellement d'un « Contrat Unique d'Insertion » à compter du 12 mai 2013 pour une durée de 6 mois sur la base de 20 heures hebdomadaires.

## 18. ATTRIBUTION DE BONS VOYAGES GRATUITS POUR LES PERSONNES AGEES

La commune adhère au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA). Les personnes âgées de 65 ans et plus, peuvent bénéficier d'une carte de circulation, qui leur donne droit à 35% de réduction sur l'achat d'un ticket à l'unité pour tout déplacement dans le département de la Haute-Garonne excepté sur le réseau Arc en Ciel. Le coût de la carte est actuellement à la charge de la commune pour un montant de 2.50€. Il a été décidé de passer le nombre de bons de transports de 8 à 12 allers retours par an soit 24 trajets pour les personnes titulaires de la carte de transport SITPA.

## 19. BUDGET COMMUNAL

### \* Résultat du compte Administratif et de Gestion de 2012 :

Déficit d'investissement : 88 698.14 €

Excédent de fonctionnement : 389 184.05 €

### \* Le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2012 soit 389 184.05€ au budget primitif de 2013 :

Section de fonctionnement : 300 485.91€

Section d'investissement : 88 698.14 €

### \* Taux des trois taxes :

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux de la Taxe d' Habitation et de la Taxe foncière bâti de 3% soit :

☞ Taxe d'habitation : 9.75%

☞ Taxe foncière bâti : 16.58%

☞ Taxe foncière non bâti : 65.78%



# Infos Municipales ○○○○○

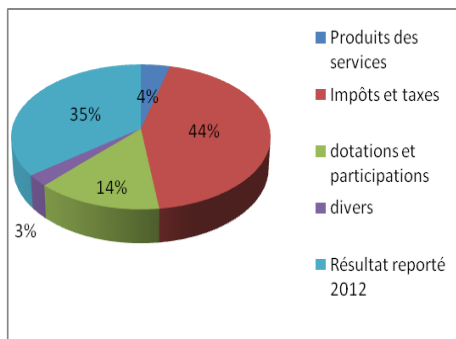
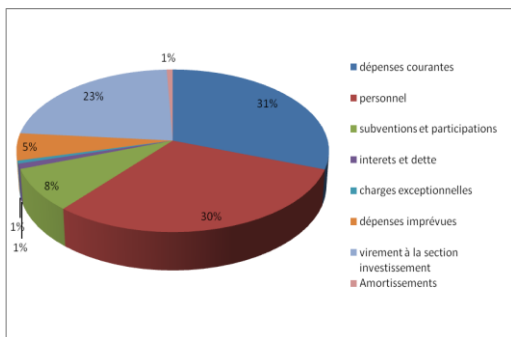
## BUDGET PRIMITIF 2013



### FONCTIONNEMENT

**DEPENSES : 848 382€**

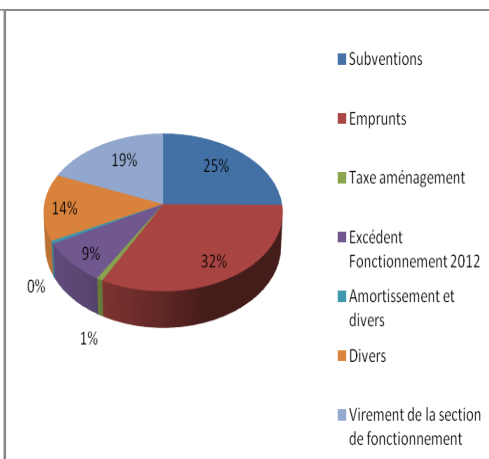
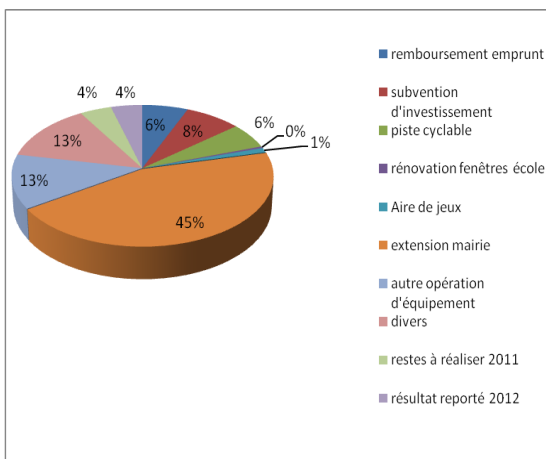
**RECETTES : 848 382 €**



### INVESTISSEMENT

**DEPENSES : 1 031 853€**

**RECETTES : 1 031 853€**





Lettre aux habitants de Ondes  
*Chère Ondaine, Cher Ondain,*

Vous m'avez élue **Conseillère Générale du canton de Grenade en mars 2008**. Pour assurer le quotidien et préparer l'avenir, le Conseil Général est le partenaire indispensable de nos quinze communes.

La crise économique sans précédent affecte nos collectivités locales et grève nos budgets. Certaines collectivités, dans les territoires voisins, parviennent à mieux tirer leur épingle du jeu en poursuivant des projets ambitieux comme le SICOVAL dans le Sud-Est toulousain.

Ici au Nord-Ouest de Toulouse, nous avons la chance d'être situés dans l'aire urbaine de Toulouse-Métropole, à proximité des grandes entreprises pourvoyeuses de milliers d'emplois comme Airbus et ses sous-traitants.

Le développement d'Aéroconstellation déborde à présent sur notre canton avec le projet de création du nouveau Parc des Expositions à Aussonne, qui remplacera l'ancien Parc des Expositions de Toulouse. Nous espérons que cette dynamique attirera les entreprises et permettra de créer de nombreux emplois ici dans notre canton.

**Pour réussir le développement d'un territoire, le facteur humain compte autant que les facteurs géographiques et économiques.**

Lors de mes permanences hebdomadaires, lors des cérémonies et des manifestations, lors de nos rencontres, j'écoute ce que chacun souhaite me dire avec beaucoup d'attention. Je mesure toute l'énergie qui est en vous et qui ne demande qu'à être mise en œuvre, notamment pour préparer les enjeux à venir, pour ne pas devenir des cités dortoirs ou des lieux de passage.

Nous devons poursuivre nos efforts pour accueillir ces changements. Nous devons continuer à améliorer l'offre de services publics : l'éducation et l'enseignement, les transports, la sécurité... et accompagner les bonnes volontés.

Les parents d'élèves, les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprise, les agriculteurs, les responsables d'associations sportives, culturelles... toutes celles et tous ceux qui vivent ici, qui font vivre notre canton au quotidien, ont envie de voir leurs projets aboutir. Vous le savez bien, je vous soutiens dans vos actions.

# Informations ○○○○○

**Je suis déterminée et volontaire dans la réalisation des projets** utiles à chaque âge de la vie et dans tous les domaines. La commune de Ondes doit être une ville où l'on se sent bien, où l'on a envie de vivre.

Aujourd'hui, je veux impulser un nouvel élan pour le canton de Grenade, pour que nous puissions passer à une nouvelle étape de notre développement, dans le respect de notre patrimoine et de nos communes auxquelles nous sommes tant attachés.

**Des réformes ont été votées et ouvrent de nouveaux débats et enjeux.** En effet, une première loi modifie la représentativité des communes au sein de la Communauté de Communes. La référence est désormais démographique. La seconde loi indique que, lors des élections municipales de mars 2014, nous élirons le même jour, le Conseil municipal et le Conseil communautaire. Quant aux élections cantonales et régionales, elles sont reportées à mars 2015.

**Nous avons deux ans pour réussir ces changements, vous pouvez compter sur moi.**



***Bien cordialement  
Véronique Volto,  
Conseillère Générale  
du canton de Grenade***

Permanence sur rendez-vous au 05.34.33.32.17  
le samedi matin à Grenade  
Maison Chiomento (porte rouge)



## INSTRUCTION INTERCOMMUNALE DES ACTES D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les demandes d'actes d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUB), Déclaration Préalable (DP), Permis de Construire (PC), Permis d'Aménager (PA), Permis de Démolir) ne seront plus instruits par l'Etat (DDT) mais par la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG).

Pour toutes vos demandes, la procédure sera la suivante :

- > Dépôt des dossiers : auprès de votre Mairie
- > Suivi des dossiers : uniquement en Mairie.

Il s'agit de l'un des premiers services communs entre la CCSG et ses Communes membres visant à réaliser des économies d'échelle.

Dans un contexte très évolutif du droit de l'urbanisme et dans le prolongement naturel de l'engagement de la CCSG en matière d'aménagement de l'espace, celle-ci a souhaité mettre en place un service commun d'instruction pour répondre au retrait annoncé de la Direction Départementale des Territoires.

La DDT restera néanmoins partenaire dans le cadre d'une convention (conseil technique et/ou juridique). Elle continue à instruire les autorisations relatives à l'occupation du sol qui ont fait l'objet d'un dépôt en mairie avant le 31 décembre 2012.

Les services de l'Etat chargés de l'urbanisme dans le département continueront à être compétents pour établir et liquider les taxes



d'urbanisme.

La CCSG a recruté deux agents *Magalie Lafabregue et Laurence Daminato*, et s'est dotée d'un logiciel auquel seront également connectés les secrétariats de mairie pour garantir aux usagers, une information sur le suivi de leur dossier.

Ce service est financé à 30% par la Communauté de Communes et à 70% par les communes membres.

**Pour en savoir plus :** Concernant le calcul de la taxe d'aménagement rendez vous sur le site de la DDT

<http://www.haute-garonne.equipement-agriculture.gouv.fr>

# Informations ○○○○○

## REZO POUCE

De l'auto stop, oui, mais organisé !  
*La Communauté de Communes Save & Garonne met en place sur son territoire un dispositif appelé REZO POUCE, qui permet à toute personne adulte de pratiquer l'auto-stop de façon sécurisée. Mais comment ça marche ?*



### Qu'est-ce que c'est ?

C'est le principe de l'auto-stop : une personne s'installe au bord de la route avec une pancarte indiquant le lieu où elle souhaite se rendre. Une personne en voiture s'arrête et l'emmène.

### Pourquoi est-ce « organisé et sécurisé » ?

La sécurisation est apportée par le fait que tous les passagers et tous les conducteurs sont membres de REZO POUCE, et se sont **inscrits dans leur mairie** (ou sur Internet), en laissant leurs coordonnées, photocopie de permis de conduire, etc.

Lors de son inscription, on remet à chaque nouveau participant sa carte de membre et un macaron à coller sur sa voiture, et on lui demande de signer une charte de bonne conduite. Ainsi identifiés, les membres peuvent être conducteur ou passager.

De plus, toujours pour des raisons de sécurité, les emplacements des arrêts REZO POUCE doivent permettre à une voiture de

**s'écarter de la chaussée** le temps de prendre en charge le passager. Enfin, l'accès des piétons à ces arrêts doit être facile et sûr.

### Qui pourra l'utiliser ?

Toute personne intéressée par ce dispositif, adulte et mineur(e) de plus de 16 ans, munie de sa carte de membre REZO POUCE.

### Où seront les arrêts ?

Les arrêts sont situés plutôt au centre des villages, afin que chacun puisse s'y rendre à pied. Ils sont matérialisés par des panneaux portant le logo vert et blanc de REZO POUCE.

Malheureusement, à l'heure actuelle, toutes les communes de Save & Garonne ne disposent pas de tels emplacements sécurisés. La Communauté de Communes va chercher à les multiplier au fur et à mesure que le dispositif se développera sur le territoire.

Lors de votre inscription en mairie, une fiche « Mobilité » vous sera remise, qui indique la situation de tous les arrêts sur votre commune.

# Informations ○○○○○○

## Combien ça coûtera ?

Le conducteur pourra demander participation au passager (ce n'est

pas obligatoire) de l'ordre de 50 centimes d'euro pour un trajet de moins de 10 km, 1 euro pour 10 à 20 km, 2 euros pour 20 à 30 km, etc.

**REZO  
POUCE**



Pour en savoir plus :

Site Internet REZO POUCE :

[www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

Cécile CANALE Chargée de mission  
développement durable

Communauté de communes Save & Garonne

Rue des Pyrénées 31 330 GRENADE SUR GARONNE

05 62 82 85 55 [cecile.canale@cc-saveetgaronne.fr](mailto:cecile.canale@cc-saveetgaronne.fr)

## SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA FORET DE BOUCONNE

La Communauté de Communes Save et Garonne, dans le cadre de sa politique en matière d'équipement culturels et sportifs, a décidé d'adhérer à la Base de Loisirs de la Forêt de Bouconne afin de simplifier l'accès des habitants à cette infrastructure structurante de notre territoire.

Les habitants de Save et Garonne bénéficier des tarifs réduits « Résident » sur présentation d'une carte qui sera établie à leur demande par le secrétariat de la Mairie sur justificatif de domicile.



**Plus d'infos sur les activités de cette  
infrastructure sur <http://www.bouconne.fr/>**

# Informations ○○○○○

## OFFICE DE TOURISME

*Que vous soyez en vacances ou que vous habitez la région, voici un bon plan vacances à retenir !!!*

L'Office de Tourisme propose la vente de tickets d'activités à tarif réduit au sein de sa billetterie, qui peuvent faire réaliser une économie jusqu'à 3€ par personne.

Des activités en tous genres vous attendent. Les tickets s'achètent directement au comptoir de l'Office de Tourisme ou sur son site internet avec paiement en ligne

<p><b>CITÉ DE L'ESPACE</b> Parc de l'aventure spatiale (Toulouse)</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>25€</td> <td>20€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>16,50€</td> <td>15€</td> </tr> </table>	Adulte:	25€	20€	Enfant:	16,50€	15€	<p><b>WALIBI</b> Parc d'attractions à (Agen)</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>22,50€</td> <td>20€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td></td> <td>20€</td> </tr> </table>	Adulte:	22,50€	20€	Enfant:		20€			
Adulte:	25€	20€														
Enfant:	16,50€	15€														
Adulte:	22,50€	20€														
Enfant:		20€														
<p><b>ANIMAPARC</b> Parc animalier et de loisirs (Le Burgaud)</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>10,60€</td> <td>9,40€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>9,20€</td> <td>9,30€</td> </tr> </table>	Adulte:	10,60€	9,40€	Enfant:	9,20€	9,30€	<p><b>FERME D'EN BARRUS</b> Goûter de produits laitiers (Thil)</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>7€</td> <td>6,50€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>6€</td> <td>5,70€</td> </tr> </table>	Adulte:	7€	6,50€	Enfant:	6€	5,70€			
Adulte:	10,60€	9,40€														
Enfant:	9,20€	9,30€														
Adulte:	7€	6,50€														
Enfant:	6€	5,70€														
<p><b>NATURA GAME</b> Parcours aventure et acrobatique</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>25€</td> <td>23,50€</td> </tr> <tr> <td>Ado:</td> <td>20€</td> <td>19,00€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>15/12€</td> <td>14/11€</td> </tr> </table>	Adulte:	25€	23,50€	Ado:	20€	19,00€	Enfant:	15/12€	14/11€	<p><b>NATURA GAME</b> Paintball</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>25€</td> <td>23,50€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>20€</td> <td>19,00€</td> </tr> </table>	Adulte:	25€	23,50€	Enfant:	20€	19,00€
Adulte:	25€	23,50€														
Ado:	20€	19,00€														
Enfant:	15/12€	14/11€														
Adulte:	25€	23,50€														
Enfant:	20€	19,00€														
<p><b>PETIT TRAIN TOULOUSAIN</b> Balade au cœur de Toulouse</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>5,50€</td> <td>5,20€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>3,00€</td> <td>2,80€</td> </tr> </table>	Adulte:	5,50€	5,20€	Enfant:	3,00€	2,80€	<p><b>CHÂTEAU DE LARRA</b> Visite du château classé du XVIII<sup>e</sup> s.</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>8€</td> <td>4,60€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td></td> <td>0€</td> </tr> </table>	Adulte:	8€	4,60€	Enfant:		0€			
Adulte:	5,50€	5,20€														
Enfant:	3,00€	2,80€														
Adulte:	8€	4,60€														
Enfant:		0€														
<p><b>Toulouse CROISIÈRES</b> « Cœur de Toulouse », 40 min.</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>8€</td> <td>4,50€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td></td> <td>4,00€</td> </tr> </table>	Adulte:	8€	4,50€	Enfant:		4,00€	<p><b>Toulouse CROISIÈRES</b> « Ville Rose », 1h15</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>8€</td> <td>7,00€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>8€</td> <td>4,50€</td> </tr> </table>	Adulte:	8€	7,00€	Enfant:	8€	4,50€			
Adulte:	8€	4,50€														
Enfant:		4,00€														
Adulte:	8€	7,00€														
Enfant:	8€	4,50€														
<p><b>PÔNÉ LARRA</b> Balade en poney, allées de buis du château (30 min.)</p> <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>11€</td> </tr> </table>	Adulte:	0€	Enfant:	11€	<p><b>PONEY-CLUB GRENADE</b> Balade en poney (20 min.)</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>6,50€</td> </tr> </table>	Adulte:	0€	Enfant:	6,50€							
Adulte:	0€															
Enfant:	11€															
Adulte:	0€															
Enfant:	6,50€															
 <p>Bonnes vacances</p>	<p><b>MINI-GOLF BOUCONNE</b> Parcours avec 18 jeux</p>  <table border="0"> <tr> <td>Adulte:</td> <td>3,20€</td> </tr> <tr> <td>Enfant:</td> <td>3,20€</td> </tr> </table>	Adulte:	3,20€	Enfant:	3,20€											
Adulte:	3,20€															
Enfant:	3,20€															

# Informations ○○○○○

## OFFICE DE TOURISME



### BONS PLANS DE L'ETE 2013



### *Festival 31 Notes d'Eté*

Organisé par le Conseil Général de la Haute-Garonne, un concert gratuit est programmé à Grenade le mercredi 17 juillet 2013 à 21 h dans la cour de l'Ancien Collège, avec la Compagnie 220 vols.

Ce concert sera précédé de deux rendez-vous découverte :

Visite de l'Ancien Couvent des Ursulines à 14h et 15h, au tarif de 3€ (gratuit pour les moins de 12 ans). Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme.

Visite guidée gratuite de la Bastide de Grenade, départ à 16h30 devant l'Office de Tourisme.

Annulation en cas de pluie ou de vent.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme Save et Garonne :

38 Rue Victor Hugo- Grenade

05.61.82.93.85

[www.tourisme-grenade.fr](http://www.tourisme-grenade.fr)

### Circuits des Pigeonniers

*Jeudi 18 juillet à 14h et jeudi 15 août à 21h.*

Un circuit en bus au départ de Grenade à la découverte des Pigeonniers, châteaux et villages de Save et Garonne.

Avec la visite exceptionnelle du pigeonnier de Beillard, un des plus anciens et plus remarquables pigeonniers de la région.

*Durée 2 heures.*

12€50/adulte  
7€50/enfant



# Informations ○○○○○

## Visite théâtralisée de Grenade

*Judi 25 juillet et jeudi 15 août à 21h*

Des comédiens costumés vous attendent pour une balade historique et malicieuse en nocturne. Amenez vos amis et votre famille.

5€/Adulte  
2€/Enfant  
Gratuit – de 3 ans



D'autres visites sont prévues à Daux, Grenade, Montaigut, Bretx, Merville, Saint-Caprais entre le 4 Juillet et le 29 Août.

## MEMO

*Les visites ont lieu chaque jeudi de l'été*

### 18 Juillet

14h : Circuit panoramique des pigeonniers

17h : Grenade bastide royale

### 25 Juillet

14h : Notre Dame d'Alet, Montaigut

21h : Visite théâtralisée de Grenade

### 1er Août

14h : Le Canalet à Grenade

18h : Contes et carillon, Bretx

### 8 Août

14h : Château de Merville

17h : Saint-Caprais, Grenade

### 15 Août

14h : Grand Prix, Grenade

21h : Visite théâtralisée de Grenade

### 22 Août

14h : Circuit panoramique des Pigeonniers

17h : Grenade bastide royale

### 29 Août

14h : Launac

17h : Grenade à la belle époque

# Informations ○○○○○

## REGION MIDI PYRENEES

Actuellement entre 13 et 15% des ménages de Midi-Pyrénées sont en situation de précarité énergétique. Outre une dégradation évidente des conditions de vie, la précarité énergétique accélère la détérioration des logements. Une des solutions est de réaliser les travaux qui vous permettront de réduire votre consommation énergétique et le montant de votre facture. Pour cela il existe l'éco-chèque logement, proposé par la Région Midi Pyrénées. Il est délivré pour tous types de travaux permettant une économie d'au moins 25% des consommations d'énergie (chauffage, isolation, remplacement de menuiseries, etc).



### Quel est son montant ?

**1000€** pour les propriétaires bailleurs qui conventionnent avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

**1500€** pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources. L'éco-chèque est cumulable avec d'autres aides (crédit d'impôts, éco-PTZ, Habiter Mieux...)

### Comment ça marche ?

L'éco-chèque est particulièrement simple d'utilisation puisqu'il est un réel moyen de paiement à remettre directement au professionnel qui a réalisé les travaux chez vous : pas d'argent à avancer, l'aide arrive en amont !!

Il faut donc bien penser à demander l'éco-chèque à la Région, avant de débiter les travaux...

### Où s'informer ?

**Les Espaces Info Energie.** Quels travaux réaliser ? De quelles aides pouvez-vous bénéficier ? Auprès de qui ? Pour toutes questions concernant vos travaux d'économies d'énergie, vous pouvez contacter un des **10 Espaces Info Energie** répartis dans chaque département de Midi Pyrénées, financés par l'ADEME, la Région et certaines collectivités. Ces espaces offrent aux particuliers des conseils indépendants et gratuits.



***Pour consulter les conditions d'attribution de l'Eco-chèque logement***

***[www.midipyrennes.fr/ecocheque](http://www.midipyrennes.fr/ecocheque)***

***ou appelez au 0800 33 50 31 (numéro vert).***

# Informations ○○○○○



## PHARMACIES DE GARDE

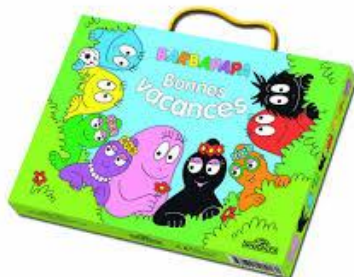
<i>JUILLET</i>		<i>AOUT</i>		<i>SEPTEMBRE</i>		<i>OCTOBRE</i>	
7	Michaudel à Beuzelle	4	Mortier Jade à Beuzelle	1	Lopez à Seilh	6	Sarthe à Aussonne
14	Lewi à Cornebarrieu	11	Grand Selve à Grenade	8	Medori à Mondonville	13	Bernon Ferrer à Grenade
21	Sarthe à Aussonne	15	Belhaouari à Montaigt sur Save	15	Michaudel à Beuzelle	20	Combes à Merville
28	Bernon Ferrer à Grenade	18	Darnes à Aussonne	22	Peyre à Cornebarrieu	27	Mortier Jade à Beuzelle
		25	Lewi à Cornebarrieu	29	Grand Sud à Grenade		

## BIBLIOTHEQUE

### *Fermeture estivale*

La bibliothèque sera fermée du 17 juillet au 3 septembre. Pensez à venir faire votre « provision » de livres !!!

*Toute l'équipe vous souhaite de passer un agréable été.*



## BRUIT ET BON VOISINAGE

Comme chaque année, avec la période des beaux jours, nous vous rappelons les horaires légaux pour le respect de tous :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.





# Informations ○○○○○

## LISTES ELECTORALES : PENSEZ A VOUS INSCRIRE !



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

**Pour cela, n'oubliez pas de vous rendre à la mairie avant le 31 décembre 2013 afin de compléter le formulaire d'inscription muni des pièces suivantes : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.**

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## ADMR L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE



### \* Aide aux Familles

Pour aider toutes les familles et plus particulièrement celles fragilisées par des difficultés passagères ou durables (grossesse, naissance, maladie...) et/ou confrontées à des difficultés sociales complexes et multiples (chômage, intégration, retard scolaire...): tâches de la vie quotidienne, accompagnement social et éducatif.

### \* Service mandataire

La personne aidée est directement l'employeur du personnel d'intervention et mandate l'ADMR pour effectuer à sa place toutes les fonctions d'un employeur: démarches administratives, gestion du personnel et suivi de la prestation.

### Permanence SAD et SSIAD

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et  
de 14h à 17h et vendredi de 8h à  
12h.

43 rue de la Jouclane  
31330 GRENADE  
05.61.82.81.12 (SAS)  
05.61.37.19.27 (SSIAD)

### \* Services de soins Infirmiers à Domicile « Le Gambetta »

Pour aider les personnes âgées malades ou dépendantes nécessitant une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie, des soins infirmiers et d'hygiène.

# Informations ○○○○○

## COMMEMORATION DU 8 MAI

*Le mercredi 8 Mai, la commune d'Ondes a commémoré le 68<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Devant un détachement de 6 militaires du régiment de soutien au combattant et de nombreux Ondains, les enfants ont précédé les porte-drapeaux et ont déposé une gerbe souvenir au pied du monument.*

*Le président des anciens combattants et Monsieur le Maire d'Ondes ont retracé les péripéties de cette guerre dans un indispensable devoir de mémoire. Soulignons également la présence de l'association musicale du village « Peña Onda » qui a interprété les différents morceaux de musique.*

*La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, moment d'échanges conviviaux.*



# Informations ○○○○○



Parents, enfants et professeurs des écoles ont été très contents de partager les heureux moments de la kermesse de fin d'année. Jeux, goûters, spectacle choral par les enfants et un flash-mob « Gangnam Style » pour clôturer la journée avant le traditionnel repas organisé par les parents d'élèves.



*Merci à tous pour votre participation et surtout aux cuisiniers !!  
A l'année prochaine.*

# Informations ○○○○○

## REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Objectif: Mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire pour tous

Elle conduira à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Elle permettra une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires et s'accompagnera d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16h15 au moins.

Les élèves pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre à l'école

### Activités pédagogiques complémentaires et périscolaires

Le temps scolaire transféré sur le mercredi devra être remplacé les lundis, mardis, jeudis et vendredis par :

☺ Des activités pédagogiques complémentaires qui viendront s'ajouter au 24 h d'enseignement hebdomadaire, elles se dérouleront en groupes restreints d'élèves et devront être organisées par les enseignants.

☺ Des activités périscolaires d'éducation artistique, culturelle et sportive organisées et proposées par les communes, en articulation avec le projet d'école.



**Déoulant de l'application de ces directives, les horaires quotidiens retenus pour l'Ecole d'Ondes dès la rentrée de septembre 2013 seront les suivants :**

	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	ACP/AP	Sortie école ou garderie	
Lundi	7h00-8h30	8h30-11h30	11h30-13h00	13h00-15h00	15h30-	16h15-	
Mardi			11h30-13h15	13h15-15h30	16h15	18h30	
Mercredi		8h30-11h15	Garderie ➔ 12h30				
Jeudi		8h30-11h30	11h30-13h15	13h15-15h30	15h30-16h15	16h15-	18h30
Vendredi							

# Environnement et Ordures Ménagères



## -30% SUR SA POUBELLE

Les résidus de cuisine (épluchures, café, reste de repas...) représentent 30% de votre poubelle. Jetés avec les ordures ménagères, ils sont transportés puis incinérés, ce qui génère de la pollution. Ils peuvent pourtant être valorisés localement avec le compostage.



### LES DECHETS DE CUISINE



Si vous souhaitez réduire vos déchets et produire vous-même un compost de qualité naturel et gratuit, la Communauté de Communes Save et Garonne peut vous accompagner dans cette démarche en vous proposant des composteurs de 240 L et 320 L au tarif de 10€ et 15€.

Vous pouvez venir vous informer et retirer un composteur chaque vendredi de 13h30 à 16h30 aux services techniques de la Communauté de Communes Save et Garonne au 05.61.82.63.74

Réservez sans attendre votre composteur sur notre site internet :

[www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr)

### APPEL AU CIVISME

C'est l'été, la période idéale des « barbecues parties ». Les saveurs de charbon de bois, de viandes grillées sont fort agréables à humer. Par contre, allumer son feu à l'aide d'hydrocarbure est à proscrire : « pollution de l'atmosphère, cancer pour les consommateurs ».

Pensez aux voisins qui respirent ces hydrocarbures !

# Associations ○○○○○○

## ONDES KARATE DO

**OK, Ondes Karaté donne l'avantage à la vie associative.**

Cet avantage est énorme lorsque l'on se retrouve seul ou désarmé devant les difficultés de la vie. Dans des moments de déprime il est important d'être entouré et d'avoir un centre d'intérêt complémentaire à celui de la famille et du travail, de faire partie d'une association. La vie moderne nous isole, accentue parfois les inégalités, et certains vont jusqu'à y perdre la santé : première des richesses.

Avant même de penser à l'aspect « self défense » et « compétition », le « karaté santé » d'Ondes Karaté Do nous propose de vaincre l'isolement et la sédentarité pour venir bouger tout simplement. Partager avec les autres, apporter son expérience mais aussi recevoir celle des autres nous construit tous, encore faut-il le reconnaître.

Quoi qu'il arrive, nous vous proposons de nous retrouver le vendredi 30 Août à partir de 13h sur la piste de danse au bord de la Garonne (ou au kiosque en cas de mauvais temps)

Pour mémoire : Le 12 avril Ondes Karaté créait un atelier d'initiation à la Boxe française salle de la Buchère et recevait Stéphane Scozzaro qui est entraîneur au Savate club PUNCH de Blagnac depuis 2 ans. Nous avons apprécié la simplicité et la gentillesse de ce grand spécialiste qui a en charge les compétiteurs du PUNCH avec leur préparation physique et mentale dans les compétitions d'assaut et de combat

***A retrouver sur le site : <http://club.quomodo.com/punchblagnac/accueil.html>***



# Associations ○○○○○

## ONDES PERCUTANTES

Les cours sont assurés à la salle Jean Blanc pour l'expression musicale le vendredi de 18h à 20h et à la buchère pour les cours de Danse Africaine le mercredi de 20h à 21h30. L'association réunit à ce jour une vingtaine d'adhérents assidus et motivés.



Les « petites mains folles » ont été réclamées plusieurs fois pour des prestations ponctuelles notamment à la salle Nougaro à Toulouse, à Merville, à Ondes...

A la reprise de Septembre 2013, les horaires d'expression musicale seront élargis le vendredi.



Des surprises sont en projet pour la saison 2013/2014.



*Pour tout renseignement complémentaire  
contacter :  
Arnaud GACHEN au 06.63.19.19.49*

# Associations ○○○○○

## COMITE DES FETES

### Assemblée générale du 16 février 2013

Le 16 février 2013, l'assemblée générale du Comité des Fêtes d'Ondes s'est déroulée salle Bourthoumiou à Ondes, sous la présidence de Monsieur Blaise BARRETEAU, président de l'association.

#### Bureau :

M. Blaise BARRETEAU, président.

M. Claude BOISSIÉ, trésorier.

M. Bernard PARO, trésorier- adjoint.

Mme Jacqueline BOISSIÉ, secrétaire.

M. Noël ROUDOULES, secrétaire- adjoint.



On notera l'incertitude du bureau quant à la reconduction des concours de belote tous les 15 jours le vendredi soir à 20h30 pour la période octobre 2013 / avril 2014 et ce à cause de difficultés rencontrées par plusieurs membres organisateurs pour concilier obligations professionnelles et organisation des concours.

### Nature et Jardins /Vide-Grenier du 1<sup>er</sup> Mai

Mercredi 1<sup>er</sup> mai, pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé sur les bords de Garonne son traditionnel vide-grenier accompagné de la journée « Nature et Jardins »



Cette année encore fut une belle réussite : plus de 250 exposants, un nombre record de visiteurs et le beau temps tant attendu, juste au rendez-vous pour cette journée.

*Une fois de plus MERCI à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation printanière.*



# Associations ○○○○○

## Fête des Crespys

Samedi 6 juillet s'est déroulée la fête des Crespys. L'après-midi, sous un soleil de plomb, quelques équipes ont participé au concours de pétanque.

Le soir, les convives ont dégusté le traditionnel repas campagnard (grillades d'agneau) accompagnés par les accordéonistes de l'orchestre Jean-Paul ALBERT.



*Le Comité des Fêtes remercie tous les participants ainsi que les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.*

## TRAVAUX D'AIGUILLES

Depuis le mois de janvier 2013 s'est ouvert un atelier de travaux d'aiguilles (tricot, broderie, crochet...)

L'atelier sera fermé durant l'été mais réouvrira ses portes dès le 3 Septembre :

Tous les mardis de 14h30 à 17h à la Salle Bourthounieu.



*En attendant de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons de bonnes vacances !!*

## JEUX DE MOTS ET DE LETTRES

### Ça continue !!!

Tout l'été, l'association continue de se retrouver tous les lundis après-midi dès 14 heures à la Salle Bourthounieu.



*N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!*

# Associations ○○○○○

## CHEVEUX D'ARGENT



### Ses activités 2013

Les adhérents se sont réunis le 12 janvier autour de la traditionnelle galette : une occasion de renouveler les cotisations qui restent fixées à 15€

Le 25 janvier, la salle Jean Blanc accueillait « PROCONFORT » pour une représentation de produits aux adhérents dans le cadre d'une journée d'animation.

Le 18 mars, un bus conduisait des membres du Club au Casino Barrière pour un spectacle de danse très coloré et bien rythmé pour le plaisir des participants.

Le 14 juin, notre Club partageait une délicieuse journée dans l'Aude avec nos amis de Saint-Rustice et Castelnaud :

-Découverte de l'abbaye cistercienne de Fontfroide, fondée en XI<sup>ème</sup> siècle, et de sa roseraie dans le massif des Corbières ;

-Après la pause déjeuner dans un restaurant en front de mer, embarquement sur le Petit Train Bleu pour découvrir les chalets sur pilotis, le vieux Gruissan et l'Ecomusée des Salins.



### Août :

Participation au 2<sup>ème</sup> vide-grenier d'Ondes où le Club espère rencontrer soleil et succès, tout comme au 1<sup>er</sup> mai.

Vendredi 30 août en partenariat au forum local des associations.

En bref, un avant-goût de l'été après un hiver interminable !!

### Septembre :

Projet de WE en Catalogne espagnole les 27-28 et 29

(Tarifs : 135€ pour les adhérents ; 192€ pour les non-adhérents)

### 4<sup>ème</sup> trimestre :

Le Club participera à l'organisation des concours de belote salle Jean Blanc tous les 15 jours. L'assemblée générale réunira les adhérents en novembre ou décembre.

Un projet pour décembre : le circuit en bus de « la ronde des crèches ».

# Etat Civil



## NAISSANCES

*Léo RYCKERBOER  
né le 20 décembre  
2012*

*Léna BEQUIE  
née le 2 janvier 2013*

*Hugo, Louca  
COSTE  
né le 10 avril 2013*

*Lisa, Manon  
COCOLO  
née le 13 avril 2013*



*Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.*

## DECES

*Joséfa ESTEVA épouse  
TEIXIDO  
décédée  
le 22 janvier 2013*



*Pierre GENDRE  
décédé  
le 1<sup>er</sup> juillet 2013*

*Andrée TOURNIER  
épouse PETIT  
décédée  
le 27 décembre 2012*

*Nous présentons nos condoléances les plus sincères à chaque famille.*

# Agenda



## **FETE LOCALE**

Vendredi 23 Août 2013 Orchestre HOUSTON  
Samedi 24 Août 2013 Orchestre DUNE  
Dimanche 25 Août 2013 Orchestre ALAIN COLOMBIES  
et Feu d'artifice

## **VIDE GRENIER**

Dimanche 25 Août 2013

## **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Vendredi 30 Août 2013

## **FESTICINE**

Vendredi 30 Août 2013  
Projection du film « BOWLING »

## **INNOV -AGRI : Salon Agricole**

Mercredi 4 Septembre 2013  
Jeudi 5 Septembre 2013

## **SAVEURS D'AUTOMNE**

Dimanche 6 Octobre 2013

Editeur : Mairie d'Ondes

Comité de rédaction :

Equipe municipale sauf petites annonces

Imprimé par nos soins

*Ne pas jeter sur la voie publique*